80e ANNEE. — N° 14. VENDREDI 2 FEVRIER 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

Ce sera la honte éternelle de l'Allemagne d'avoir fait son Maître d'Hitler, d'avoir donné à cet aventurier sans honneur les moyens de déchaîner tant de misères sur le monde. Le peuple allemand était seul capable de cet impardonnable péché contre l'humanité civilisée. Et si ces crimes-là ne sont pas punis, alors qu'on ne vienne plus nous parler de justice !

Il est utile de connaître son ennemi et c'est à quoi, après le *Livre Jaune*, peut nous servir ce précieux et instructif document, *Hitler m'a dit*, publié par le docteur Hermann Rauschning, qui fut l'homme de confiance du Führer pendant quelque temps et qui présida, durant 15 mois, le Sénat de Dantzig.

Nous avons parlé de ce livre où sont rapportées les innombrables vaticinations d'Hitler. Mais il fournit une matière inépuisable.

A travers les divagations oratoires du Führer, qui discourt toujours comme si des foules l'écoutaient et qui veut se donner parfois des airs de profond philosophe, on cherche une doctrine réfléchie, une pensée directrice, des idées générales, quelque chose enfin d'ordonné par la raison et l'on ne trouve que les poussées et les soubresauts d'un instinct déchaîné, qu'affolle sa toute puissance.

On est en présence d'un être laid, vulgaire et trivial qui n'apparaît à peu près normal que lorsqu'il ne dit rien, mais qui a le don d'entrer en transes dès qu'il se met à parler. Aussitôt que sa mécanique verbale commence à tourner, il est comme possédé d'un démon féroce et furieux. Une sorte de vertige le prend qui le fait tournoyer et extravaguer sans mesure et sans fin. Il a des visions apocalyptiques. Il corrige la création. Il refait l'humanité. Il annonce, par exemple, qu'il est inadmissible que l'Amérique du Sud soit infestée d'esprit latin, qu'il va corriger cette erreur séculaire et qu'il imposera la loi allemande, la loi nazie, à ce Continent dévoyé. Quant aux Etats-Unis, il déclare à son interlocuteur ahuri qu'il saura les mâter et les mettre au pas de l'oie...

Est-il intégralement fou ?... On ne saurait le dire. En tout cas, il est complètement déséquilibré.

Mais cette brute est éloquente !

⁂

Les propos de ce détraqué nous révèlent qu'il ne gouverne pas suivant des principes rassemblés en corps de doctrines. On dirait plutôt qu'il obéit à des impulsions successives inconsciemment conduites dans le sens de sa nature, qui est celle d'une bête carnassière avide de chair palpitante et de sang bien chaud !

Ses prétentions sociologiques sont d'un mégalomane qui n'a pas conscience de son ignorance crasse sans quoi il rougirait des balourdises qu'il profère... Comment expliquer autrement ses considérations sur l'évolution des sociétés en marche vers l'universel asservissement à la domination hitlérienne ? C'est pour aboutir à Hitler que le monde est en travail depuis le commencement des siècles. Et il expose avec délices cette conception d'une humanité dans laquelle une petite « classe de seigneurs » régnera sur une immense multitude d' « esclaves modernes », qui sont voués par lui à l'esclavage « *in œternum* ».

On a l'impression qu'il ne jouit qu'à torturer !

⁂

Homme d'Etat ? demande l'un de confrères !... Si l'homme d'Etat est celui qui laisse derrière lui un progrès réalisé, une œuvre accomplie, une voie nouvelle ouverte vers d'autres améliorations ; si l'homme d'Etat est celui qui marque son passage par des bienfaits et dont on peut dire qu'il a laissé la société meilleure qu'il ne l'avait trouvée, alors Hitler n'a aucun droit à ce titre.

Homme de coups de force, oui ! Et M. Hermann Rauschning l'avait déjà démontré dans son précédent livre sur *La Révolution du Nihilisme*. Ses conquêtes n'ont abouti jusqu'ici qu'à des destructions. On peut suivre son passage en Europe à la trace de ses dévastations. Il a ravagé des contrées, il a massacré des gens, il a incendié des villes, il a déporté des populations. Il a multiplié les ruines... Qu'est-ce qu'il a bâti, qu'est-ce qu'il a édifié à leur place ? Rien. Exactement rien !

Ou plutôt, si ! Sur la destruction de toutes les anciennes morales qui le gênaient parce qu'elles maintenaient une autorité à côté de la sienne, parce qu'elles représentaient une influence qui pouvait lui être hostile, parce qu'il voulait commander seul et dominer les esprits en même temps que les corps, il a érigé un culte nouveau, le sien ! Il a institué, au centre du vieux paganisme germain, une religion dont il est à la fois le Prophète et le Dieu. A défaut du trône des Kaisers, il s'est élevé un Autel. Les Allemands ne sont pas quittes envers lui en lui obéissant. Ils lui doivent encore leur croyance et leur foi !

Seulement, cette création religieuse d'Hitler ne tiendra pas plus longtemps que ses conquêtes terrestres.

⁂

Au demeurant, les Allemands se sont donnés pour Dictateur un Barbare qui leur a plu, un Barbare féroce et dont on peut même se demander s'il est vraiment intelligent. Il est rusé, certes. Mais la ruse n'est pas toujours une preuve d'intelligence. Les hommes les plus intelligents ont été parfois les plus ingénus. Et le tigre même, qui n'est qu'une brute, se trouve être particulièrement rusé.

En tout cas, sans prétendre à pousser ici la psychologie détaillée de cet aventurier sans honneur et de cet anormal hystérique, on peut dire que ce sera la honte éternelle de l'Allemagne d'en avoir fait son Maître. Elle s'est vouée au mépris universel en donnant à ce bandit, en proie à la brutale ivresse d'un orgueil inhumain, les moyens de déchaîner tant de misères sur le monde. A notre époque et parmi les peuples européens — dont la Russie n'est pas ! — le peuple allemand était seul capable de cet impardonnable péché contre l'humanité civilisée...

Et si ces crimes-là ne sont pas punis, alors qu'on ne vienne plus nous parler de jutice !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Trop de talent...

Une nouvelle qui, si nous n'avions les yeux fixés sur d'autres théâtres, causerait une certaine surprise : Fernandel débute dans le journalisme. Quand on dit qu'il débute, c'est une façon de parler, car sous une autre forme il n'a cessé d'occuper les journaux depuis quelques années ; tantôt il confiait ses impressions à des millions de Français, tantôt il était l'objet de reportages abondants ou le héros d'anecdotes dites comiques, tantôt enfin sa simple image en disait plus long que tous les articles à lui consacrés. A tel point qu'en se basant sur la publicité faite autour de certains noms, on en arrivait à résumer le tour d'horizon européen dans un raccourci de ce genre : «En Allemagne, il y a Hitler. En France, il y a Fernandel. » La partie n'était pas égale. Au reste, Fernandel était tout de même plus drôle que le Führer.

Ah ! On n'a pas le temps de s'ennuyer sous l'uniforme, lorsqu'on s'appelle Fernandel ! Il est partout. Son sourire est signalé d'un bout à l'autre de la France. Que n'avons-nous ainsi des divisions motorisées de Fernandels pour transporter à la fois sur tous les points de tous les fronts des sourires désarmants le jour de l'offensive. Voilà aujourd'hui que des affiches apposées sur les kiosques annoncent les débuts de Fernandel comme homme de lettres. Nous sommes foutus ! Je parle de nous qui vivons de nos plumes.

Et il n'est pas le seul. Déjà d'autres vedettes signaient des articles dans de grands quotidiens. On s'y était habitué parce qu'ils étaient peu nombreux. Cette fâcheuse coutume va-t-elle s'étendre dans la presse, en temps de guerre ?

Tout de même, si j'étais éditeur, il ne me viendrait pas à l'idée de demander un manuscrit à un chanteur déjà comblé par le sort, même à un chanteur doublé d'un poète et d'un soldat, à l'heure où tant d'écrivains se trouvent dans une pénible situation. Le proverbe dit : « Chacun son métier, les vaches seront bien gardées. » On ne sait bien quelles vaches pourraient garder ceux qui veulent ainsi sortir de leur profession, mais elles ne manquent pas, soyons-en sûrs. En tout cas il y a une chose que savent garder pas mal de gens, même pendant la guerre : c'est la vedette.

Allons ! Il y a de la joie... pendant que ça fait boum là !... quelque part en France.

Paul DARACH.

Informations

L'Allemagne contre la Turquie

Comme il fallait s'y attendre, il en sera sans doute ainsi jusqu'à la Conférence des Balkans, la presse allemande redouble de violence dans ses attaques contre la Turquie.

En effet, les journaux, de la « Morgen Post » au « Voelkischer Beabachter », non seulement accusent le gouvernement d'Ankara de faire le jeu des « ploutocraties occidentales », mais la plupart n'hésitent même pas à prédire à la Turquie un sort identique à celui de la Pologne, menace qui serait à retenir si l'on pouvait encore avoir la moindre illusion quant aux véritables desseins du IIIe Reich.

Atrocités allemandes en Pologne

Depuis le 1er janvier, dans les territoires occupés par les Soviets, les bolcheviks — sans parler des 100.000 Polonais déportés antérieurement — ont arrêté et déporté dans une direction inconnue encore 5.000 personnes, dont 1.500 officiers. La malheureuse population de Lwow, privée de travail, doit pour se procurer du pain vendre des objets de valeur et même ses vêtements.

On annonce que le professeur Michaël Stedlecki, un des plus grands savants polonais en zoologie, est mort au camp de concentration nazi de Schenhausen, après avoir été torturé par la Gestapo. Il avait été arrêté en novembre.

La réforme de la patente

Sur le projet de réforme de la patente, M. Jaubert a déposé un amendement.

Cet amendement Jaubert tend à laisser aux communes les ressources qu'elles tiraient de la patente. On pense que cet amendement pourra être accepté par M. Paul Reynaud qui l'incorporerait au projet de loi présenté.

En somme, l'amendement Jaubert maintient fictivement la patente pour calculer le montant des sommes que l'Etat devra fournir à la commune pour équilibrer son budget. S'il y a de nouveaux centimes additionnels communaux la contribution de l'Etat augmentera d'autant.

Une Anglaise attaquée par deux singes

Miss Edith Bryant était assise dans son magasin d'articles de cycles, à Camberwell, lorqu'elle vit soudain deux singes faire irruption dans sa boutique.

L'un des quadrumanes se jeta sur elle et la mordit à la gorge.

Miss Bryant se défendit mais le singe irrité lui arracha l'index de la main droite.

La commerçante réussit pourtant à chasser les animaux.

Miss Edith Bryant qui est une pianiste éminente et aussi une tenniswoman sera incapable de pratiquer désormais son art et son sport.

A la Chambre

Dans sa séance de mardi, la Chambre a discuté le projet de loi portant suppression de la patente. M. Valière, président de la Commission des finances, réclame un nouvel ajournement de la discussion. Il propose le renvoi du débat au 6 février.

A mains levées, le renvoi est adopté.

La Chambre fixe au vendredi 9 février la discussion de l'interpellation de M. Léon Blum sur le fonctionnement des services d'information, de propagande et de censure.

M. Dommange demande la mise à l'ordre du jour de sa proposition de loi tendant à porter à 2 francs le prêt du soldat et de réduire dans une certaine mesure le traitement des fonctionnaires mobilisés.

Cette proposition est renvoyée à la Commission des finances.

Complicités avec les agents des étrangers

La Commission du règlement de la Chambre s'est réunie sous la présidence de M. Fernand Bouisson pour examiner la proposition de résolution de M. Camille Planche et un grand nombre de ses collègues, déposée avec demande de discussion immédiate et tendant à la nomination d'une Commission d'enquête chargée de rechercher les complicités et les compromissions avec les agents de l'étranger.

Après une discussion ouverte entre les membres présents, la Commission a sursis à statuer faute de la présence d'aucun des signataires de la proposition dont six appartiennent à la Commission.

Les mesures de défense de la Suède

Le commandant en chef de l'armée suédoise, le général Tornell, a soumis au gouvernement un rapport demandant l'organisation d'une défense volontaire. Le ministère de la défense nationale suédoise étudie le projet.

De leur côté, les organisations ouvrières de Stockholm ont créé un comité pour encourager les travailleurs à participer à l'association des tireurs volontaires.

Au Parlement britannique

Au Parlement les travaillistes ont déposé une motion réclamant la création d'un ministère de coordination de l'économie nationale et le débat fournira au premier ministre et au chancelier de l'Echiquier l'occasion de rendre compte des progrès accomplis depuis le début de la guerre dans le domaine de la coordination économique.

Contre l'industrie allemande

Le maréchal Gœring a maintenant menacé, dans une conférence, les industriels allemands de leur retirer leurs droits de propriétaire d'entreprise si le rendement de leurs usines laisse à désirer.

« Il a reproché à certains d'entre eux, écrit le correspondant d'un journal de Bâle, de ne pas se dépenser suffisamment pour la réalisation de la production de guerre » et les a avertis qu'il sévirait avec la plus grande énergie contre la résistance passive.

Communiqué officiel

N° 298. — A l'ouest de la Sarre, activité marquée des éléments de contact.

Actions réciproques d'artillerie dans la même région pendant une grande partie de la journée.

N° 299. — Rien à signaler.

EN PEU DE MOTS...

— Le « Journal Officiel » publie un décret portant que André Marty, ex-député communiste de la Seine, est déchu de la nationalité française.

— La femme d'un boulanger égyptien, Sayed Hamada Geheza, a mis au monde cinq fillettes qui sont en parfaite santé.

— On annonce la mort de Mgr Pierre-Célestin Cézérac, archevêque d'Albi, Castres et Lavaur, décédé mardi. Il était né en 1856.

— On annonce que le colonel Nicolas Béras, ancien officier socialiste du *French popular espagnol*, qui dirigeait naguère la défense aérienne de Madrid, s'est engagé dans l'armée finlandaise. Les Soviets, a-t-il dit, ont trahi tous les principes pour lesquels ils poussaient à la mort les rouges d'Espagne.

— On a arrêté, dans une chambre qu'il occupait depuis deux mois à Remiremont, un couple parisien qui se livrait depuis 12 ans au trafic de l'opium.

NOS ÉCHOS

Au pays des étoiles.

La dernière histoire d'Hollywood :

Les bijoutiers ont décidé de donner un ticket-prime chaque fois qu'on leur achèterait une alliance.

Mot de femme.

— Attends-moi une seconde, lui dit-elle ; j'en ai pour cinq minutes !

Bègue.

Ce jeune, très jeune romancier bégaye de telle sorte que les mots semblent se presser pour sortir de ses lèvres :

— Il ne bégaye pas, disait quelqu'un, il pagaye !

Et comme notre auteur assurait, un jour :

— Oui, j'ai le travail facile : j'écris comme je parle !

— Mon pauvre ami ! fit avec commisération un petit camarade.

Bonne raison.

Un fermier chilien passe devant un arbre à une branche duquel était pendu un homme qui s'agitait encore en soubresauts ultimes. Il attend que l'homme soit bien mort, puis coupe la corde, détache le malheureux et s'en va avec la corde. On lui demandait :

« Mais pourquoi n'avez-vous pas coupé la corde plus tôt puisque le suicidé vivait encore ? »

« Tiens, répondit-il, pour qu'il me dispute la corde ! »

La casuiste rosse...

Cette actrice a plus de talent que de beauté.

Elle s'estime cependant des plus favorisées par Dame Nature sur le chapitre de la grâce.

Et c'est d'une voix suave qu'elle minaudait l'autre jour près d'un ecclésiastique réputé pour son esprit et sa franche rosserie.

— Est-ce un péché, mon père, d'éprouver un certain plaisir à entendre dire que je ne suis pas mal ?

— Il ne faut jamais encourager le mensonge, ma fille, a répondu le subtil casuiste.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

CHAMBRE DE COMMERCE DU LOT

Séance du 18 janvier. Présidence de M. Orliac, Président. M. le Préfet du Lot assiste à la séance.

M. le Président rappelle d'abord qu'une délégation de la Chambre de Commerce a assisté aux obsèques de M. Delpuech, de Figeac, membre de cette compagnie, décédé depuis la dernière séance et dit qu'il a reçu de la famille une lettre de remerciements.

Il signale ensuite le récent décès de Mme Bouchut, belle-mère de M. Nicolaï, secrétaire de la Chambre de Commerce, à qui il adresse, ainsi qu'à la famille, au nom de tous ses collègues, de bien sincères condoléances.

Extension des services de la Chambre. — M. le Président rend compte que, par suite du développement des services abrités par la Chambre de Commerce, il a dû donner congé au locataire actuel pour le 1er juillet prochain.

L'Assemblée donne son approbation à cette mesure.

Renouvellement du Bureau de la Chambre. — M. le Président expose que, bien que les mandats des membres de la Chambre de Commerce aient été prorogés par décret pour la durée des hostilités, il y aurait lieu de procéder au renouvellement de son Bureau, comme l'ont fait la Chambre de Commerce de Paris et un certain nombre d'autres Chambres.

L'Assemblée décide de procéder à ce renouvellement lors de sa prochaine réunion.

Fer blanc pour boîtes de conserves. — M. le Président donne lecture de la réponse de M. le Ministre de l'Armement au vœu émis dans sa dernière réunion par la Chambre de Commerce et relatif à la fourniture de fer blanc pour la fabrication des boîtes de conserves.

Il ressort de cette réponse que les industriels intéressés doivent faire connaître leurs besoins au Groupement d'Importation et de Répartition du fer blanc, 3, rue Paul-Cézanne, à Paris (8e).

Relations ferroviaires. — La Chambre de Commerce émet le vœu que la gare d'Orsay redevienne le point d'origine et le terminus — sans transbordement — des grandes lignes de la région du Sud-Ouest de la S.N.C.F.

Elle décide d'adresser ce vœu à MM. les Ministres du Commerce et des Travaux Publics ainsi qu'à M. le Directeur de la S.N.C.F.

Fabrications d'armement. — M. le Président fait connaître qu'il a reçu 43 réponses au questionnaire adressé aux petits industriels et aux artisans du département en vue de commandes éventuelles du Ministère de l'Armement.

Il indique qu'il a convoqué, pour ce jour, à 15 heures, à la Chambre de Commerce, tous ceux qu'intéresse la question en vue de la création de groupements avec lesquels des marchés pourront être passés et il ajoute que M. le Préfet du Lot et M. le Capitaine-Chef du Détachement d'Agen du Service des Fabrications dans l'Industrie assisteront à la réunion.

Allocations familiales pour les travailleurs indépendants. — M. Boi expose qu'à partir du 1er avril 1940 les travailleurs indépendants bénéficieront du régime des allocations familiales. Ils doivent donc organiser une Caisse. Pour leur permettre de couvrir leurs premiers frais d'installation, M. Boi demande à la Chambre de Commerce de leur accorder une subvention.

Après échange de vues, l'Assemblée décide de leur ouvrir un crédit de 1.000 francs.

Récupération des ferrailles. — En liaison avec la S.N.C.F. la Chambre de Commerce recherche les moyens pratiques de procéder au ramassage des ferrailles qui pourront être récupérées dans le département pour l'industrie de guerre.

LES ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires sera effectué dans l'ordre suivant :

N° 1 à 100, vendredi 2 février ; n° 101 à 200, samedi 3 février ; n° 201 à 300, lundi 5 février ; n° 301 à 400, mardi 6 février ; n° 401 à 500, mercredi 7 février ; n° 501 à 600, jeudi 8 février ; n° 601 à 700, vendredi 9 février ; n° 701 à 800, samedi 10 février ; n° 801 à 900, lundi 12 février.

Les personnes qui ont été admises au bénéfice de l'allocation militaire par les commissions départementale ou communale du mois de janvier 1940, à l'exception des ascendants, peuvent se présenter à la mairie de Cahors (secrétariat général) pour y retirer leur carte.

Prière d'apporter la notification.

CAHORS

Une leçon qui doit servir

A qui les observations suivantes doivent-elles être adressées ?... Nous ne le savons pas exactement. Peut-être à des services du Ministère des Affaires Etrangères ! Peut-être à d'autres... Pour ne pas nous tromper, nous les destinons à « qui de droit », espérant qu'il saura trouver les responsables et leur rappeler que la meilleure propagande perd la moitié de sa vertu quand elle arrive trop tard.

Tel a été le cas du *Livre Jaune* si les choses se sont passées partout comme à Cahors. C'est un document passionnant, d'une force démonstrative incomparable, qu'on aurait dû répandre à profusion, tout de suite et partout. Mais le public, avide de le lire, a eu beaucoup de peine à se le procurer.

C'est invraisemblable, mais c'est vrai ! On ne le trouvait nulle part.

Il fallait se faire inscrire chez les libraires et quand ceux-ci en demandaient cinquante par retour du courrier, ils en recevaient 7 ou 8 quinze jours après.

On nous dit qu'il en a été tiré plus de 200.000 exemplaires. (Nous parlons bien entendu de l'édition courante. Car, de la première, il ne faut pas espérer en découvrir un seul.) Mais alors où sont-ils passés ? Et puis si 200.000 exemplaires ne suffisaient pas, pourquoi n'en a-t-on pas tiré davantage ?

Il y a plusieurs semaines, quand nos amis anglais publièrent leurs deux *Livres Blancs*, (beaucoup moins importants, il est vrai) ah ! cela ne traîna pas ! A peine annoncés, ils étaient partout et les étalages des librairies en étaient garnis ! L'ambassade britannique à Paris nous les faisait même parvenir sous pli postal.

Et tous ces exemplaires s'écoulèrent en peu de jours. Bref, ce fut un lancement parfaitement réussi.

Nous regrettons beaucoup qu'il n'en ait pas été de même pour notre *Livre Jaune*, qui en valait pourtant la peine.

Et nous espérons que la leçon servira.

COMITE DE VIGILANCE ET D'ENTR'AIDE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE DU LOT

Le Comité de vigilance et d'entr'aide des anciens combattants et victimes de la guerre, avec la collaboration de l'Aéro-Club du Quercy et des Sociétés de Croix-Rouge de la ville, installe rue Président-Wilson un Foyer d'accueil ouvert aux militaires des armées de l'air, de terre et de mer. Les blessés en traitement dans les hôpitaux, les militaires de passage à Cahors et ceux de la garnison auront désormais à leur disposition en ville une salle chauffée dans laquelle ils trouveront : journaux, revues et jeux divers pouvant les intéresser et tout le nécessaire pour leur correspondance.

Le Foyer sera inauguré le dimanche 4 février à 18 heures par M. René Besse, ministre des anciens combattants et pensionnés et sera ouvert à partir du 4 février de 9 heures du matin à 21 heures.

GUERRE ET ESPIONNAGE

Un passionnant roman d'actualité : *La Demoiselle Rouge*, roman d'espionnage où sont dévoilés les procédés soviétiques à l'étranger, commence ce mois-ci dans les *Lectures pour tous*. Dans le même numéro, un article bien documenté sur la guerre des gaz rassure les lecteurs et toute une série de belles photographies montre les richesses que convoitent dans les pays nordiques Soviets et nazis.

Chronique des Théâtres

Œdipe-Roi au théâtre de Cahors

On nous annonce une prochaine représentation de choix qui sera donnée dans notre ville le *dimanche 18 février* au théâtre municipal. Au programme : *Œdipe-Roi* avec Louis Nègre, de l'Opéra, professeur au conservatoire de Toulouse, entouré d'une troupe de premier ordre.

TACITE AVAIT RAISON

L'Allemagne jette son dévolu sur la Roumanie, terre de blé et de pétrole. Voici près de deux mille ans que Tacite écrivait :

« Vous les persuaderiez bien moins « de labourer la terre et d'attendre « l'année, que d'assaillir l'ennemi et « de courir aux blessures. Ils croi- « raient lâche et bas d'amasser par « la sueur ce qu'on peut conquérir « par le sang. »

Et plus loin :

« C'est par eux que commencent « tous les combats ; ce sont eux qui « donnent son farouche aspect au « front de la bataille. La Paix même « n'adoucit pas leur figure. »

LA LIGNE 34 : CAZALS-SALVIAC DÉGAGNAC-GARE VA ETRE RÉTABLIE

Par suite de la mobilisation, la ligne 34 : Cazals-Salviac-Dégagnac-gare avait été interrompue.

Grâce à l'activité de M. Cambornac et de M. Tourriol, conseillers généraux de Salviac et Cazals, en accord avec la direction de la S.T.A.P.O., cette ligne va être remise en service le lundi 5 février 1940.

Les correspondances seront donc assurées comme par le passé, pour le plus grand bien de nos popuations rurales.

Avis aux artisans du métal

On nous prie d'insérer :

La Chambre des Métiers d'Alsace repliée sur Ste-Croix-aux-Mines (Ht-Rhin) informe les artisans travaillant le métal (mécaniciens, serruriers, forgerons, électriciens, mécaniciens d'électricité, etc.) que l'usine Renault au Mans cherche des chefs d'équipes, des contremaîtres et chefs d'ateliers à des conditions très avantageuses.

Les intéressés sont priés d'adresser leur demande d'emploi au Bureau-Annexe de la Chambre des Métiers d'Alsace à Périgueux, 23, rue Président-Wilson, jusqu'au 5 février.

Les commerçants et industriels « repliés » du Bas-Rhin

On nous prie d'insérer :

La Chambre de Commerce de Strasbourg vient de faire paraître un recueil des nouvelles adresses des commerçants et industriels *repliés* du Bas-Rhin, ainsi que des nouveaux sièges des administrations départementales.

Ce recueil, qui comprend déjà environ 1.500 adresses, est en vente au prix de 5 francs l'exemplaire. Des listes rectificatives et additives seront publiées ultérieurement.

On peut se procurer cet ouvrage au Bureau-Annexe de la Chambre de Commerce de Strasbourg à Périgueux, 23, rue Wilson.

Pour le transport des charbons

Le Ministère des Travaux Publics communique :

En raison des circonstances atmosphériques exceptionnelles, des facilités nouvelles ont été données pour le transport des charbons. Ces facilités nouvelles concernent les transports publics dans la zone de petite distance effectués par les camionneurs et les transporteurs privés. Toutes instructions utiles à ce sujet ont été données aux ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées, auxquels les intéressés pourront s'adresser pour tous renseignements complémentaires.

Vol d'objets divers

MM. Garrobac, Hortis Frédéric, Hébert, demeurant rue Lestieu, ont porté plainte pour vols de boîtes de cigarettes, de briquets, de chaussettes, etc... M. le Commissaire de police a ouvert une enquête qui, on l'espère, permettra de pincer les auteurs de ces vols.

PALAIS DES FETES

Mercredi 31 janvier, jeudi 1er, samedi 3, dimanche 4 février, en soirée à 20 h. 45, dimanche, matinée à 15 h.

Alibert, Germaine Roger, Betty Stockfeld et Larquey dans

LES GANGSTERS DU CHATEAU D'IF

d'après l'opérette d'Henri Alibert.

En complément : *un documentaire, un comique, un dessin animé en couleurs.*

Actualités mondiales de la semaine.

POUR LA SÉCURITÉ DANS LES RUES

Le service que l'actif commissaire de police, M. Reilhac, avait organisé au sujet de la surveillance des imprudents cyclistes qui circulaient dans les rues, sans avoir pris la bonne et prudente précaution d'allumer la lanterne de leur vélo, avait donné de bons résultats.

Quelques procès-verbaux avaient été dressés et il semblait qu'à l'avenir les passants pourraient, la nuit venue, circuler sans danger dans les rues de la ville.

Hélas ! Par ce temps de brouillards que nous subissons et en raison du défaut d'éclairage dans les rues, les cyclistes ont estimé que le service de surveillance ne parviendrait pas à les identifier.

Et depuis trois jours, plusieurs personnes ont été victimes de l'imprudence de cyclistes, notamment rue Wilson, rue Anatole-France, rue Bourseul, rue Victor-Hugo.

Sans doute, les accidents ont été sans gravité. Mais, tout de même, il est bien regrettable que les braves gens qui regagnent, le soir, leur domicile, soient bousculés et parfois projetés sur le sol par un imprudent cycliste qui, règle générale, s'empresse de déguerpir au plus vite.

Un peu de surveillance, encore, est nécessaire et tant pis pour les délinquants car, après tout, la sécurité dans les rues doit être assurée aux passants.

L. B.

La sixième arme : l'objectif

Le ministère de l'air britannique vient de publier quelques-unes des photographies prises en territoire allemand par la Royal Air Force. La plupart ont été prises à très basse altitude et sont d'une précision de détails remarquable. On voit par exemple un aérodrome du Hanovre où le photographe a surpris une trentaine d'avions de bombardement sur le point de s'envoler. L'image est si nette que l'on voit même les taches d'huile sur le terrain. Une autre représente la base d'hydravions de Sylt. On voit les avions près des hangars et des groupes d'hommes sur la piste. La base navale de Wilhelmshaven, photographiée de plus haut, a été prise au complet. L'image à vol d'oiseau permet de voir très nettement les travaux en cours.

LE DERNIER DÉLAI EST PASSÉ

Le Président du Conseil, ministre de la Défense Nationale, adressait, mardi, aux autorités responsables, le télégramme suivant :

« L'article 1er du décret-loi du 23 « décembre 1939 prévoit que les au- « teurs de fausses déclarations relati- « ves aux affectés spéciaux pourront « les rectifier avant le 25 janvier « 1940.

« J'aï décidé que ces rectifications « pourront vous être faites par lettre « recommandée et par mesure de « bienveillance qu'elles seront rece- « vables jusqu'au 31 janvier 1940. »

Le « déblocage » des vins de la récolte de 1939

Le « Journal Officiel » publie un décret relatif au déblocage des vins de la récolte de 1939. Ce décret stipule que les quantités de vins de la récolte en 1939, que les viticulteurs sont autorisés à faire sortir de leurs chais, sont fixées provisoirement, avec minimum de 300 hectolitres par exploitation, à 40 0/0 de leurs productions. Elles sont déterminées d'après les résultats accusés par les déclarations de récolte.

EDEN

Mercredi, samedi et dimanche, en soirée à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 15 h.,

Une charmante opérette,

LES SŒURS HORTENSIAS

avec Lucien Baroux, Meg Lemonnier, Carette et Thérèse Dorny.

En première partie, un complément varié, et les *Actualités mondiales* avec les derniers faits.

LES MÉFAITS DU VERGLAS

Mardi soir une auto pilotée par M. Servet, représentant de commerce, venant de Montauban, a dérapé aux Sept-Ponts, par suite du dégel.

Au même moment, une auto pilotée par M. Lafabrit, également voyageur de commerce, arrivait et heurta l'auto dérapée.

Il n'y eut pas trop de dégâts, car les deux voitures purent repartir. Mais dans la voiture de M. Servet, se trouvaient deux amis dont l'un M. Larivière Armand fut contusionné à un genou.

Arrivé à Cahors, il a reçu les soins que nécessitait son état qui est sans gravité car, mercredi à midi, il repartait avec l'auto.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

A compter du 1er avril 1940, les allocations familiales pourront être perçues par les travailleurs indépendants, c'est-à-dire par toute personne, chef de famille, qui sans employer de salarié, a son occupation principale dans l'exercice d'une profession, artisanale, industrielle, commerciale ou libérale et en tire son principal revenu.

On droit au bénéfice des allocations familiales les chefs de famille, pères de deux enfants au moins.

En conséquence et en vue de l'application de la loi, les élus de la Chambre des métiers et l'Artisanat familial du Lot, invitent les Travailleurs indépendants à la réunion qui se tiendra le jeudi 1er février 1940, à 20 h. 30, à la Chambre de Commerce de Cahors.

Nécrologie

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme veuve H. Guillermoz, décédée à l'âge de 83 ans. Ses obsèques ont été célébrées jeudi matin, à 9 h. 15, au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous adressons à Mme et M. Eugène Rollès, ancien chapelier, à Mme et M. Pierre Ilbert et leur fille, à Mme et M. Georges Rollès, nos bien sincères condoléances.

⁂

Nous avons appris avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Laur, garde-champêtre à Cahors, Mme Laur, sa femme, est décédée à l'âge de 54 ans, après une douloureuse maladie.

A ses obsèques, qui ont été célébrées mardi, une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre de la regrettée disparue et à témoigné de vives sympathies à M. Laur, à ses enfants, à la famille, auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

Naturalisations

Sont naturalisés français : Przybyl (Jean), cultivateur, né le 21 juin 1883 à Grabkow (Pologne), ayant quatre enfants mineurs : 1° Jeanne, née le 17 juin 1920 à Lacaze, commune de Calviac (Lot) ; 2° Jean, né le 5 décembre 1922 à Rukow (Allemagne) ; 3° Odette, née le 19 octobre 1933, à Lacaze, commune de Calviac (Lot) ; 4° André-Maurice, né le 16 mai 1935 à Lacaze, commune de Calviac (Lot), et Sieminska (Josèphe), sa femme, née le 23 février 1895 à Kruszina (Pologne), demeurant à Lacaze, commune de Calviac (Lot).

Les Sports

Le Rugby à Cahors

Dimanche 4 février le public sportif cadurcien est convié au stade Lucien-Desprats à deux grands manifestations sportives ; en effet, à 14 h. 30, en foot-ball, l'excellent onze premier du Stade sera oppposé à une très forte sélection militaire. Très joli match en perspective. A 15 h., ouverture officielle de la saison de rugby : en effet, l'équipe première de rubgy du Stade sera opposée à une très forte équipe militaire commandée par l'ex-joueur cadurcien Taurines. Cette équipe comprendra de très bons éléments venus en majeure partie de Béziers, Villeneuve, Toulouse, etc.

L'équipe locale aura fort à faire pour tenir la dragée haute à cet excellent quinze ; mais, bien enlevée par les Bergougnoux, Charvet, Alba, Eugène et autres, elle fera l'impossible pour faire une excellente exhibition.

L'équipe sera formée parmi les éléments suivants, ceci tenant lieu de convocation : Guillou, Delfour, Bonhomme, Carmin, Bru, Richard, Ogé, Bergon, Bergougnoux, Blaviel, Eugène, Lasvaux, Alba I et II, Iglésias, Charvet, etc...

Arrondissement de Cahors

Cailliac

Belle famille. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un quatrième enfant chez les époux Raoul Delfour, de Lapoujade.

Tous nos compliments au papa qui est actuellement mobilisé et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au jeune enfant.

Puy-l'Evêque

Obsèques. — Le 24 janvier est décédée en sa propriété de Meaux Mme Calassou Marie-Anne-Léonie, épouse de M. Albert Demeaux, conseiller municipal de Puy-l'Evêque. La défunte était âgée de 56 ans. Les obsèques ont eu lieu le 27, à Issudel, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis qui ont tenu à manifester leur sympathie à la famille.

A notre ami M. Albert Demeaux, à sa fille, à son gendre mobilisé et à leurs enfants, nous adressons nos bien sincères condoléances.

Accident. — En descendant des escaliers, M. Houzet, dépositaire de journaux, a fait une chute et a été fortement contusionné. Nous adressons à M. Houzet nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Pern

Mutuelle-bétail. — Dimanche a eu lieu la réunion de l'assemblée générale de la mutuelle-bétail à 2 heures de l'après-midi. Il a été fait le compte rendu moral et financier de l'année 1939 ; il a été procédé au renouvellement du bureau et au paiement des cotisations pour l'année 1940.

Il a été constaté que la réquisition des bœufs par l'intendance a porté un préjudice que l'on peut estimer à 1.000 francs par tête aux propriétaires soumis à la fourniture. Par conséquent, la caisse de compensation créée dans la commune pour dédommager de telles pertes porte à 67 francs par paire de bœuf la contribution des adhérents. Cette somme devra être versée à la mairie avant le 4 février prochain.

Fargues

La maraude. — Des maraudeurs ont pénétré dans une propriété du hameau de Mascairoles (commune de Fargues) et ont emporté une vingtaine de poules. Plainte a été portée et une enquête est ouverte.

Le plus bel âge de la femme

C'est souvent après 30 ans que la femme, épanouie, acquiert la plénitude de son charme. Et elle reste belle et séduisante longtemps après la quarantaine, si elle veille sur sa circulation en prenant des Gouttes Floride. Cette préparation végétale concentrée, qui agit à la fois sur le sang, le cœur, les vaisseaux et les organes féminins, supprime toutes les misères qui fatiguent et vieillissent (irrégularités menstruelles, migraines, nervosité, varices, hémorroïdes, accidents du retour d'âge). Les Gouttes Floride donnent au teint une fraîcheur remarquable. Ttes Phies : 12 fr. 25 le flacon.

Arrondissement de Figeac

Glanes

Récompenses aux vieux serviteurs. — M. Pierre Servanty, domestique agricole chez M. Vidal, vient d'obtenir une prime de 150 francs. Une prime de 100 francs a été également attribuée à M. Fernand Reyssen, domestique chez M. Charlat. Nos félicitations.

St-Céré

Les méfaits du verglas. — Par suite du verglas, nombreuses ont été les personnes victimes de chutes. Parmi les plus éprouvées, signalons, notamment, Mme Lavaysse, qui s'est cassé une jambe, et Mme Rivaud, qui a eu un bras cassé.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de prompte guérison.

Faites vous-mêmes ce bon dépuratif...

en mélangeant à un litre d'eau un flacon de Sels Largan composés de chlorure de magnésium et de cinq sels dépuratifs. Les Sels Largan débarrassent le sang de ses impuretés, décongestionnent les organes et les veines. C'est pourquoi ils font disparaître l'eczéma, les boutons, les rougeurs, calment les démangeaisons, font cesser les bouffées de chaleur, les bourdonnements et les autres troubles congestifs qui proviennent d'une mauvaise circulation. Exigez les Sels Largan qui valent seulement 9 fr. 05 pour 16 jours de traitement. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Souillac

Trouvé noyé. — Jeudi matin 25 janvier, M. Lacoste, gardien de nuit à la poste de Souillac et domicilié à Lanzac, en passant sur le pont, ayant aperçu une musette et un casque, en avisa la gendarmerie qui immédiatement se rendit sur les lieux où l'on trouva des papiers au nom de M. Sembat, militaire en permission de détente, domicilié à Symeyrol (Dordogne).

Après de longues heures de recherches, on découvrit vendredi soir le cadavre du malheureux militaire au lieu dit les Ondines, à un kilomètre environ du pont.

Il semble bien qu'on se trouve en présence d'un suicide. D'après les dires des parents, Sembat souffrait d'une maladie d'estomac. Il venait de passer une visite médicale militaire à Brive et n'avait pas été reconnu gravement atteint.

Sembat était marié et père d'un enfant de 10 mois.

Nécrologie. — Dans la nuit de dimanche à lundi nous avons le regret de signaler trois décès : celui de M. Bos, ingénieur des Ponts et Chaussées en retraite, décédé à l'âge de 80 ans ; de M. Montin, agriculteur, décédé à l'âge de 79 ans et de M. Delpech, décédé à l'âge de 65 ans.

Aux familles des trois regrettés disparus, nous adressons nos sincères condoléances.

St-Germain-du-Bel-Air

Obsèques. — Le 30 janvier ont eu lieu les obsèques de M. Cocula, de Laborie, décédé à l'âge de 78 ans. A toute la famille, nos sincères condoléances.

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès de Mme Maillet, âgée de 80 ans, décédée au bourg où elle et son mari s'étaient retirés depuis quelques années. Nous adressons à la famille nos plus sincères condoléances.

Contre la grippe

Les vertus du vin chaud à la cannelle sont telles que la Commission des Boissons en a demandé la distribution aux armées. Vous obtiendrez un cordial encore bien plus actif en versant dans un verre de vin chaud bien sucré, aromatisé au citron, trois cuillerées à café de Quintonine. La Quintonine contient, en effet, outre la cannelle, 7 autres plantes toniques et un puissant fortifiant très efficace contre la grippe : le flacon de Quintonine pour un litre de vin : 5 fr. 85. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

A PARIS

VOYAGEURS, TOURISTES COMPATRIOTES

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : *Saint-Paul* PARIS (4e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire*

Téléphone ARCHIVES 60-92

Hotel recommandé par le *Journal du Lot*

Dernière heure

COMUNIQUÉ DU 31 JANVIER (soir)

Nos patrouilles ont pénétré chez l'ennemi sur plusieurs points et ont rempli leur mission avec succès.

Premières sanctions contre les affectations spéciales abusives

La commission de contrôle de la région de Paris s'est réunie le 27 janvier 1940.

Soixante-douze affectés spéciaux qui étaient en affectation irrégulière ont été renvoyés immédiatement aux armées, avec une sanction disciplinaire pour les plus coupables d'entre eux.

Soixante vont être renvoyés au front, à plus ou moins bref délai, suivant leur situation.

Huit, qui avaient cherché à revenir à l'intérieur et n'étaient pas encore rentrés, sont maintenus aux armées.

Huit autres, dont les manœuvres frauduleuses semblent nettement caractérisées, vont être l'objet d'une enquête complémentaire rapide en vue de leur traduction devant un tribunal militaire.

En outre, douze ont été radiés de l'affectation spéciale par mesure de discipline et deux comme appartenant à des classes très jeunes.

Indépendamment de leur renvoi au front, des mesures sont en outre à l'étude en vue de priver de toute permission pendant un an tous ceux qui avaient réussi à se faire placer irrégulièrement en affectation spéciale.

La Hongrie met ses revendications en sommeil

Après l'exposé du comte Czaki devant la Chambre-Haute hongroise, on déclare, dans les cercles politiques de Budapest, que la Hongrie n'abandonne pas ses revendications, mais ne soulèvera pas actuellement ces problèmes.

La Roumanie aurait 2 millions d'hommes sous les drapeaux

La Roumanie aurait appelé de nouveaux contingents, ce qui porterait à deux millions le nombre des soldats roumains actuellement sous les drapeaux.

Un sous-marin allemand attaque un convoi : il est coulé

Au cours de sa déclaration, M. Chamberlain a annoncé que la première attaque contre un convoi tentée par un sous-marin, s'est terminée par la destruction de ce sous-marin.

Une mitrailleuse allemande aurait tiré en territoire luxembourgeois

D'après l' « Escher Tageblatt », un incident se serait produit à Grevenmacher, lundi après-midi. Une mitrailleuse allemande, postée sur la rive droite de la Moselle, aurait tiré en territoire luxembourgeois.

Plusieurs projectiles auraient pénétré dans un bureau des « Caves Armand Massard ».

L'enquête aurait établi que le servant de la mitrailleuse, incommodé par le froid, aurait fait simplement une fausse manœuvre.

Des excuses auraient été présentées du côté allemand.

200 avions américains destinés à la Finlande sont arrivés en Norvège

On annonce de Londres que 200 avions destinés à la Finlande sont partis des Etats-Unis et viennent d'arriver à Bergen, en Norvège, d'où ils seront dirigés sur leur destination finale.

PETITES ANNONCES

On cherche à louer **chambre** ayant chauffage central. Faire offres : 1, rue des Capucins.

Des manteaux en soldes, surtout dans les babys (fin de série). Bas prix. A « Tout pour l'enfant », chez André, 9, Place du Marché, Cahors.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon

-:- GRANDEUR UNIQUE -:-

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 25

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

— En ce cas, laissez-vous tenter, et venez avec votre Kate, son chat et votre guide expérimenté. Vous m'avez appelé l'ami des heures difficiles, permettez-moi d'être celui des heures agréables, pendant ce petit voyage.

Et comme elle hésitait.

— Il vous faut un guide de toute façon, pourquoi pas moi ?

— Mais... nous ne nous connaissons que depuis quelques jours...

— N'importe quel guide vous sera encore plus inconnu !...

— Et après tout vous m'avez sauvé la vie, dit-elle inconsciente de penser tout haut, je ne peux faire que cela ne soit pas...

— Le désireriez-vous ?

— No... non...

— En ce cas, faites-moi confiance et vous me renverrez à mon ranch si vous ne jugez pas que je suis tel que M. Morehouse m'a présenté à vous.

— M. Morehouse ! C'est vrai ! Je ne pensais plus à lui. Je n'ai plus entendu parler de lui depuis mon arrivée à New-York.

— Je ne parle pas de lui, mais de son frère, votre banquier. Il vous a écrit pour m'accréditer auprès de vous et vous dire que vous me trouviez prêt à vous servir utilement en toute occasion comme lui-même le ferait s'il pouvait quitter sa banque.

— Si vous n'avez pas encore reçu sa lettre, poursuivit-il, sans lui donner le temps d'une protestation, vous la recevrez incessamment et je vous demande d'attendre de l'avoir lue avant de refuser mes services.

Elle ne put s'empêcher de rire.

— Vous m'ahurissez, dit-elle, et je commence à penser, d'après votre ami Morehouse et vous-même, qu'on peut faire, en Amérique, des choses qu'on ne ferait nulle part ailleurs.

— C'est peut-être pourquoi nous recevons tant d'émigrés, dit-il gravement.

— J'étudierai la Californie en vous, dit-elle, riant toujours, car je commence à croire que vous êtes le type achevé du Californien.

— Non... pas exactement.

— Alors, décrivez-le moi.

— Je ne suis pas très fort pour les descriptions, mais vous trouverez le type caractéristique de ce pays à San-Francisco. Les deux Morehouse pour commencer et quantité d'autres... John Falconer est l'un des meilleurs.

— J'ai entendu parler de lui.

« Mon pè... un de mes amis m'a parlé de lui, il avait déjà un nom fameux au barreau bien qu'il fût très jeune.

— J'aimerais que vous le rencontriez, dit loyalement Nick qui sentait un petit pincement de jalousie.

— C'est non seulement le plus grand avocat de la Californie, mais il est de bonne race.

Nick aurait pu en dire autant de lui, mais il n'y pensa pas. Comme la plupart de ses compatriotes de l'Est, il était plus fier du pédigree de ses chevaux que du sien propre. Il pouvait vraiment être fier de la famille de son père depuis plusieurs générations, mais il ne s'en souciait pas.

— Falconer est vraiment un type bien de chez nous, acheva-t-il, il y a autant de différence entre lui et moi qu'entre moi et Selman.

— Vous êtes en tout cas un ami loyal.

La jeune femme remarquait pour la première fois le feu de son regard, l'animation de son visage et s'y attardait comme elle se serait attardée devant un tableau de maître.

« Il est trop grand et trop fougueux pour un portrait, et aussi trop inconventionnel pour être mis dans un cadre, mais il serait merveilleux dans une fresque », se disait-elle.

— Oh ! je ne suis pas un ami personnel de Falconer, se hâtait de préciser l'homme qui eût fait si bien dans une fresque : je l'ai seulement rencontré chez Mme Carmen Gaylor et je ne suis même pas sûr qu'il me reconnaîtrait. Mais là n'est pas la question, je veux seulement vous convaincre que je peux diriger votre excursion à travers la Californie de façon agréable.

De nouveau, elle sourit :

— Et vos plans sont faits de telle sorte qu'aucune femme au monde ne pourrait faire autrement que se féliciter d'avoir près d'elle un homme la déchargeant de toutes peines.

— Ce sont là des choses qu'un homme est toujours charmé de faire pour les femmes... pour une femme, corrigea-t-il.

Et il était si bon à regarder dans son enthousiasme que les yeux d'Angèle se fixèrent avec obstination sur son sac de peau de Suède ou sur les fleurs qui ornaient la table... Ces fleurs qu'il avait commandées pour elle.

— Mais... commença-t-elle, cherchant à se dérober.

— Ne dites pas de mais, aujourd'hui, ni rien de définitif, je vous en prie.

« Vous déciderez seulement après avoir lu la lettre de Morehouse.

— Entendu ! Pour aujourd'hui, je vous fais confiance.

Ce fut seulement en la raccompagnant à son hôtel, le soir, après une promenade dont elle ne pouvait nier qu'elle y avait pris grand plaisir, qu'il sortit un petit paquet de sa poche, de l'air gauche et embarrassé d'un jeune écolier.

— Nous avons parlé des choses typiques en Californie, dit-il, essayant de feindre l'indifférence, j'ai pensé que vous accepteriez ce petit bouquet... Quelques fleurs dans un flacon... des fleurs distillées... c'est la grande industrie du pays.

La jeune femme se souvint alors qu'il avait quitté un instant l'auto pour bondir dans un magasin dont il était ressorti presqu'aussitôt.

— C'est parce que vous paraissez aimer la Californie que je me suis permis... Mais je vous en prie, n'ouvrez pas le paquet avant d'être chez vous... Et vous me le renverrez s'il vous déplaît... je vous demande seulement de m'envoyer un mot pour me dire si vous me continuez la faveur de vous conduire.

— Naturellement ! je vous téléphonerai.

— Assez tôt dans la matinée si la réponse est oui, pour commencer de bonne heure notre excursion du jour.

— Aussitôt que je serai éveillée ! Cela suffira ? demanda-t-elle railleuse.

— Oui... mais auparavant lisez la lettre de Morehouse.

Elle la lut, en effet, avec l'attention due à un homme de l'importance du grand banquier, puis se hâta de défaire le paquet offert par Nick.

« Parfait amour, fait avec des fleurs de Californie », disait l'inscription gravée dans le cristal rose.

Elle éclata de rire comme une enfant.

Elle avait ri beaucoup au cours de cette journée... et elle s'avisa que c'était sa première journée joyeuse depuis la mort de son père.

— Il savait bien que je ne pourrais pas refuser son présent, se dit-elle amusée, et d'autre part, je ne peux pas le gronder sans le remercier.

Elle posa le flacon sur sa table de toilette et reprit la lettre de Morehouse.

Evidemment, le banquier et son frère faisaient le plus grand cas de celui qu'elle avait baptisé « l'homme des bois » et le tenaient en très haute estime.

Ayant médité un instant sur la flatteuse missive, elle reprit le flacon et le déboucha.

Le nom du parfum pouvait porter à rire, mais le parfum était vraiment d'une qualité rare.

Un peu agacée maintenant, elle reposa « Parfait amour », bien résolue à ne plus s'en occuper et à passer une longue nuit de sommeil.

Mais le sommeil se montra récalcitrant et l'imagination d'Angèle broda toutes sortes de fantaisies dont Nick était le centre.

Elle allait, par alternative, de la confiance au doute, mue par un sentiment d'orgueil qui ne voulait pas capituler.

Comme sa tête retombait plus lourdement sur l'oreiller, Kate l'entendit murmurer. C'est bon d'avoir confiance et d'être gaie !

Et elle s'endormit en pensant qu'elle était ici seulement Miss May, parfaitement inconnue des indigènes, qu'elle pouvait faire tout ce qu'il lui plaisait et que ce serait amusant...

Elle ne s'était pas amusée depuis qu'elle était une petite, toute petite fille...

(*à suivre*).